



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°767) DE MISE A DISPOSITION, DE LA SALLE POLE DOCUMENTAIRE, A L'ASSOCIATION TONALITES **DÉCISION N° DM-22-020**
EN DATE DU 19 JANVIER 2022

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Tonalités » représentée par Madame Sandrine BRILLANTE, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41 rue des Laitières, 94300 VINCENNES, afin d'organiser des répétitions, les 17 et 24 mai et les 14, 21 et 28 juin 2022 de 20h30 à 22h30 dans la salle Pôle Documentaire ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Tonalités » représentée par Madame Sandrine BRILLANTE, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41 rue des Laitières, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle, afin d'organiser des répétitions, les 17 et 24 mai et les 14, 21 et 28 juin 2022 de 20h30 à 22h30 dans la salle Pôle Documentaire ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN